



**Conseil Economique  
et Social**

Distr.  
LIMITEE

E/CN.4/1995/L.1  
9 mars 1995

FRANCAIS  
Original : ANGLAIS

---

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME  
Cinquante et unième session  
Point 27 de l'ordre du jour

PROJET D'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE  
DE LA CINQUANTE-DEUXIEME SESSION  
DE LA COMMISSION

Note du Secrétaire général

Le projet d'ordre du jour provisoire de la cinquante-deuxième session de la Commission, que l'on trouvera ci-après, est présenté conformément aux dispositions du paragraphe 3 de la résolution 1894 (LVII) du Conseil économique et social; il y est indiqué, à propos de chaque question, les documents qui seront établis en exécution des décisions pertinentes de la Commission. Ce projet sera modifié, s'il y a lieu, compte tenu des décisions que la Commission pourrait prendre après qu'il aura été établi.

XXV. PROJET D'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA CINQUANTE-DEUXIEME SESSION  
DE LA COMMISSION

1. Election du bureau
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Organisation des travaux de la session

Décisions pertinentes : résolutions et décisions pertinentes de l'Assemblée générale, du Conseil économique et social et de la Commission  
Documentation :

a) Rapport de l'expert indépendant sur la situation des droits de l'homme au Guatemala (par. 25 et 26 de la résolution 1994/51), qui doit être étudiée au titre du point pertinent de l'ordre du jour à la lumière du rapport de l'expert indépendant;

b) Rapport du Secrétaire général sur la situation des droits de l'homme dans la République de Tchétchénie (déclaration prononcée par le Président de la Commission et adoptée par consensus, le 27 février 1995);

c) Rapport du Secrétaire général sur la situation des droits de l'homme en Somalie et sur l'application de la résolution sur l'assistance à la Somalie dans le domaine des droits de l'homme, question qui doit être examinée au titre du point pertinent de l'ordre du jour, à la lumière du rapport du Secrétaire général (par. 5 et 6 de la résolution 1995/56)

4. Question de la violation des droits de l'homme dans les territoires arabes occupés, y compris la Palestine

Décisions pertinentes : résolutions 1995/1 et 1995/2 de la Commission  
Documentation :

a) Rapport du Rapporteur spécial (par. 4 de la résolution 1993/2 A);

b) Rapport du Secrétaire général (par. 5 de la résolution 1995/1 et par. 6 de la résolution 1995/2);

c) Liste des rapports de l'Organisation des Nations Unies publiés entre les sessions de la Commission qui traitent des conditions dans lesquelles les citoyens du territoire palestinien et des autres territoires arabes occupés vivent sous l'occupation israélienne (par. 6 de la résolution 1995/1)

5. Question de la jouissance effective, dans tous les pays, des droits économiques, sociaux et culturels proclamés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et dans le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, et étude des problèmes particuliers que rencontrent les pays en développement dans leurs efforts tendant à la réalisation de ces droits de l'homme, et notamment :

a) des problèmes relatifs au droit à un niveau de vie suffisant, à la dette extérieure, aux politiques d'ajustement économique et à leurs effets quant à la jouissance effective des droits de l'homme, en particulier quant à l'application de la Déclaration sur le droit au développement;

b) des effets de l'ordre économique international injuste qui existe actuellement sur les économies des pays en développement, et des obstacles que cela représente pour la mise en oeuvre des droits de l'homme et des libertés fondamentales

Décisions pertinentes : résolutions 1995/13, 1995/14, 1995/15 et 1995/16 de la Commission

Documentation :

Rapport du Secrétaire général (par. 10 de la résolution 1995/13 et par. 8 de la résolution 1995/14)

6. Question de la réalisation du droit au développement

Décision pertinente : résolution 1995/17 de la Commission

Documentation :

a) Rapport du Groupe de travail sur le droit au développement (par. 9);

b) Rapport du Secrétaire général (par. 15)

7. Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et son application aux peuples assujettis à une domination coloniale ou étrangère, ou à l'occupation étrangère

Décisions pertinentes : résolutions 1995/4, 1995/5 et 1995/7 de la Commission

Documentation :

a) Rapport du Secrétaire général (par. 3 de la résolution 1995/4);

b) Rapport du Rapporteur spécial sur l'utilisation de mercenaires (par. 7 de la résolution 1995/5)

8. Question des droits de l'homme de toutes les personnes soumises à une forme quelconque de détention ou d'emprisonnement, en particulier :
- a) Torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants;
  - b) Etat de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants;
  - c) Question des disparitions forcées ou involontaires;
  - d) Question concernant un projet de protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants

Décisions pertinentes : résolutions 1995/33, 1995/34, 1995/35, 1995/36, 1995/37, 1995/38, 1995/39, 1995/40, 1995/41 et 1995/59 de la Commission  
Documentation :

- a) Rapport du Groupe de travail chargé d'examiner le projet de protocole facultatif à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (par. 2 et 6 de la résolution 1995/33);
- b) Rapport du Secrétaire général sur le droit à restitution, à indemnisation et à réadaptation des victimes de violations graves des droits de l'homme et des libertés fondamentales (par. 4 de la résolution 1995/34);
- c) Rapport de l'expert membre du Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires chargé du dispositif spécial concernant les personnes disparues sur le territoire de l'ex-Yougoslavie (par. 4 de la résolution 1995/35);
- d) Rapport du Rapporteur spécial sur l'indépendance des juges et des avocats (par. 8 de la résolution 1995/36);
- e) Rapport du Conseil d'administration du Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture (par. 16 de la résolution 1995/37 A);
- f) Rapport du Secrétaire général sur le fonctionnement du Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture (par. 19 de la résolution 1995/37 A);
- g) Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (par. 19 de la résolution 1995/37 A);

h) Rapport du Rapporteur spécial sur la question de la torture (par. 12 de la résolution 1995/37 B);

i) Rapport du Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires (par. 28 de la résolution 1995/38);

j) Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention sur la sécurité du personnel des Nations Unies et du personnel associé, sur la situation des fonctionnaires et des experts des Nations Unies et des membres de leur famille qui sont détenus, emprisonnés, portés disparus ou retenus dans un pays contre leur volonté et sur l'application de la résolution 1995/39 (par. 9);

k) Rapport du Rapporteur spécial sur le droit à la liberté d'opinion et d'expression (par. 18 de la résolution 1995/40);

l) Rapport du Secrétaire général sur l'application de la résolution 1995/41 sur les droits de l'homme dans l'administration de la justice, en particulier des enfants et des jeunes en détention (par. 15);

m) Rapport annuel du Rapporteur spécial de la Sous-Commission sur les droits de l'homme et les états d'exception (résolution 1995/42);

n) Rapport du Groupe de travail sur la détention arbitraire (par. 18 de la résolution 1995/59)

9. Action visant à encourager et développer davantage le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales et, notamment, question du programme et des méthodes de travail de la Commission :

a) Autres méthodes et moyens qui s'offrent dans le cadre des Nations Unies pour mieux assurer la jouissance effective des droits de l'homme et des libertés fondamentales;

b) Institutions nationales pour la promotion et la protection des droits de l'homme;

c) Rôle de coordination du Centre pour les droits de l'homme au sein des organes et des mécanismes de l'Organisation des Nations Unies s'occupant de la promotion et de la protection des droits de l'homme;

d) Droits de l'homme, exodes massifs et personnes déplacées  
Décisions pertinentes : résolutions 1995/43, 1995/44, 1995/45, 1995/47, 1995/48, 1995/50, 1995/57, 1995/60, 1995/61, 1995/62, 1995/64, 1995/85, 1995/86, 1995/87 et 1995/88 de la Commission

Documentation :

a) Rapport du Secrétaire général sur les droits de l'homme et le terrorisme (par. 4 de la résolution 1995/43);

b) Rapport intérimaire du Secrétaire général sur la mise au point d'une composante droits de l'homme dans le cadre du programme commun de lutte contre le VIH/SIDA coparrainé par l'Organisation des Nations Unies (par. 13 de la résolution 1995/44);

c) Rapport du Secrétaire général sur les mesures coercitives unilatérales (par. 9 de la résolution 1995/45);

d) Rapports du Haut Commissaire aux droits de l'homme sur la Décennie des Nations Unies pour l'éducation dans le domaine des droits de l'homme (par. 2 et 4 de la résolution 1995/47);

e) Rapport du Secrétaire général sur les arrangements régionaux pour la promotion et la protection des droits de l'homme dans la région de l'Asie et du Pacifique (par. 15 de la résolution 1995/48);

f) Rapport du Secrétaire général sur les institutions nationales pour la promotion et la protection des droits de l'homme (par. 15 de la résolution 1995/50);

g) Rapport annuel du représentant du Secrétaire général sur les personnes déplacées dans leur propre pays (par. 16 de la résolution 1995/57);

h) Rapport du Secrétaire général sur les moyens de surmonter les obstacles à la consolidation des sociétés démocratiques (par. 1 et 3 de la résolution 1995/60);

i) Rapport du Rapporteur spécial sur la violence contre les femmes (par. 6 de la résolution 1994/45);

j) Liste, établie par le Secrétaire général, de toutes les personnes constituant actuellement les mécanismes d'application des procédures thématiques et géographiques, avec indication de leur pays d'origine (par. 18 de la résolution 1995/87);

k) Rapport mis à jour du Secrétaire général sur les droits de l'homme et les exodes massifs (par. 13 de la résolution 1995/88)

10. Question de la violation des droits de l'homme et des libertés fondamentales, où qu'elle se produise dans le monde, en particulier dans les pays et territoires coloniaux et dépendants, et notamment :

a) Question des droits de l'homme à Chypre;

b) Etude des situations qui semblent révéler l'existence d'un ensemble de violations flagrantes et systématiques des droits de l'homme, conformément à la résolution 8 (XXIII) de la Commission et aux résolutions 1235 (XLII) et 1503 (XLVIII) du Conseil économique et social : rapport du Groupe de travail des situations créé en vertu de la résolution 1990/41 du Conseil économique et social, en date du 25 mai 1990

Décisions pertinentes : résolutions 1995/65, 1995/66, 1995/67, 1995/68, 1995/69, 1995/71, 1995/72, 1995/73, 1995/74, 1995/75, 1995/76, 1995/77, 1995/89, 1995/90, 1995/91 et décision 1995/113 de la Commission

Documentation :

- a) Rapport du Représentant du Secrétaire général sur la situation des droits de l'homme dans l'île papouane-néo-guinéenne de Bougainville (par. 6 de la résolution 1995/65);
- b) Rapport du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme à Cuba (par. 12 de la résolution 1995/66);
- c) Rapport du Secrétaire général sur la situation des droits de l'homme dans le sud du Liban et l'ouest de la plaine de la Bekaa (par. 6 b) de la résolution 1995/67);
- d) Rapport du Représentant spécial sur la situation des droits de l'homme dans la République islamique d'Iran (par. 12 de la résolution 1995/68);
- e) Rapport du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme au Zaïre (par. 16 de la résolution 1995/69);
- f) Rapport du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme en Guinée équatoriale (par. 14 de la résolution 1995/71);
- g) Rapport du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme au Myanmar (par. 23 de la résolution 1995/72);
- h) Rapport du Rapporteur spécial sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires (par. 5 a) de la résolution 1995/73);
- i) Rapport du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme en Afghanistan (par. 19 de la résolution 1995/74);
- j) Rapport du Secrétaire général sur les représailles exercées contre les personnes qui coopèrent avec des représentants d'organes de

l'Organisation des Nations Unies chargés des droits de l'homme (par. 6 de la résolution 1995/75);

k) Rapport du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme en Iraq (par. 15 de la résolution 1995/76);

l) Rapport du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme au Soudan (par. 23 de la résolution 1995/77);

m) Rapports du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme dans le territoire de l'ex-Yougoslavie (par. 42 et 44 de la résolution 1995/89);

n) Rapport du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme au Burundi (par. 14 de la résolution 1995/90);

o) Rapport du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme au Rwanda (par. 19 de la résolution 1995/91);

p) Rapport du Secrétaire général sur la question des droits de l'homme à Chypre (décision 1995/113);

q) Rapport du Secrétaire général sur le Timor oriental (déclaration prononcée par le Président de la Commission et adoptée par consensus, le 1er mars 1995)

11. Mesures destinées à améliorer la situation et à faire respecter les droits de l'homme et la dignité de tous les travailleurs migrants

Décision pertinente : résolutions 1995/20 et 1995/21 de la Commission  
Documentation :

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille (par. 6 de la résolution 1995/21)

12. Mise en oeuvre du Programme d'action pour la troisième Décennie de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale

Décisions pertinentes : résolutions 1995/11 et 1995/12 de la Commission  
Documentation :

a) Rapport annuel du Secrétaire général (par. 22 de la résolution 1995/11);

b) Rapport complet du Rapporteur spécial sur les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée (par. 18 de la résolution 1995/12)



13. Etat des pactes internationaux relatifs aux droits de l'homme  
Décisions pertinentes : résolutions 1995/18 et 1995/22 de la Commission  
Documentation :  
a) Rapport du Secrétaire général (par. 5 de la résolution 1995/18);  
b) Rapport du Secrétaire général (par. 17 de la résolution 1995/22)
14. Bon fonctionnement des organes créés en application des instruments des Nations Unies relatifs aux droits de l'homme  
Décision pertinente : résolution 1995/92 de la Commission  
Documentation :  
Rapport du Secrétaire général (par. 24 de la résolution 1995/92)
15. Rapport de la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités sur les travaux de sa quarante-septième session  
Décisions pertinentes : résolutions 1995/25, 1995/26, 1995/27, 1995/28, 1995/29, 1995/30, 1995/31, 1995/32, 1995/58 et décision 1995/107 de la Commission  
Documentation :  
a) Rapport préliminaire du Secrétaire général sur la traite des femmes et des fillettes (par. 11 de la résolution 1995/25);  
b) Rapport du Président de la Sous-Commission (par. 13 de la résolution 1995/26);  
c) Version définitive du projet de programme d'action pour la prévention de la traite des êtres humains et de l'exploitation de la prostitution d'autrui (par. 13 de la résolution 1995/27);  
d) Rapport du Secrétaire général sur la question des règles humanitaires minima (par. 4 de la résolution 1995/29);  
e) Rapport du Groupe de travail sur les populations autochtones sur la question de la création d'une instance permanente pour les populations autochtones (par. 4 de la résolution 1995/30);  
f) Rapport intérimaire du Groupe de travail chargé d'élaborer un projet de déclaration (par. 5 de la résolution 1995/32)
16. Droits des personnes appartenant à des minorités nationales ou ethniques, religieuses et linguistiques  
Décision pertinente : résolution 1995/24 de la Commission

Documentation :

- a) Rapport du Secrétaire général (par. 13);
- b) Rapport annuel du Groupe de travail de la Sous-Commission (par. 10)

17. Services consultatifs dans le domaine des droits de l'homme

Décisions pertinentes : résolutions 1995/52, 1995/53, 1995/54, 1995/55, 1995/56 et 1995/70 de la Commission

Documentation :

- a) Rapport du Secrétaire général sur l'application de la résolution sur la situation des droits de l'homme au Togo (par. 9 de la résolution 1995/52);
- b) Rapport du Secrétaire général sur les progrès réalisés dans la mise en oeuvre du programme de services consultatifs et de coopération technique dans le domaine des droits de l'homme et sur le fonctionnement et la gestion du Fonds de contributions volontaires pour la coopération technique dans le domaine des droits de l'homme (par. 10 et 17 de la résolution 1995/53);
- c) Rapport du Secrétaire général sur les possibilités d'obtenir des institutions compétentes du système des Nations Unies des moyens techniques et financiers permettant d'apporter aux Etats qui en font la demande une assistance en vue de la réalisation de projets nationaux visant à mettre en oeuvre les droits de l'homme et à maintenir l'état de droit (par. 6 de la résolution 1995/54);
- d) Rapport du Représentant spécial sur la situation des droits de l'homme au Cambodge (par. 25 de la résolution 1995/55);
- e) Rapport du Secrétaire général sur le concours que le Centre pour les droits de l'homme apporte au Gouvernement et au peuple cambodgiens aux fins de la promotion et de la protection des droits de l'homme (par. 26 de la résolution 1995/55);
- f) Rapport de l'expert indépendant sur l'application de la résolution sur l'assistance au Gouvernement haïtien dans le domaine des droits de l'homme (par. 11 de la résolution 1995/70)

18. Application de la Déclaration sur l'élimination de toutes les formes d'intolérance et de discrimination fondées sur la religion ou la conviction

Décision pertinente : résolution 1995/23 de la Commission

Documentation :

Rapport du Rapporteur spécial (par. 22)

19. Elaboration d'une déclaration sur le droit et la responsabilité des individus, groupes et organes de la société de promouvoir et de protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales universellement reconnus

Décision pertinente : résolution 1995/84 de la Commission

Documentation :

Rapport du Groupe de travail (résolution 1995/84)

20. Droits de l'enfant, notamment :

a) Etat de la Convention relative aux droits de l'enfant;

b) Rapport du Rapporteur spécial chargé d'étudier la question de la vente d'enfants;

c) Programme d'action pour l'élimination de l'exploitation de la main-d'oeuvre infantine;

d) Question d'un projet de protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie impliquant des enfants, ainsi que les mesures de base nécessaires pour prévenir et éliminer ces pratiques

Décisions pertinentes : résolutions 1995/78 et 1995/79 de la Commission

Documentation :

a) Rapport du Groupe de travail (résolution 1995/78);

b) Rapport du Rapporteur spécial sur la question de la vente d'enfants (par. 3 de la résolution 1995/79);

c) Rapport du Groupe de travail (résolution 1995/79);

d) Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention relative aux droits de l'enfant (par. 24 de la résolution 1995/79)

21. Suivi de la Conférence mondiale sur les droits de l'homme

Décision pertinente : résolution 1995/80 de la Commission

Documentation :

Rapport du Haut Commissaire aux droits de l'homme sur le suivi de la Conférence mondiale sur les droits de l'homme (par. 15 de la résolution 1995/80)

22. Question de l'objection de conscience au service militaire

Décision pertinente : résolution 1995/83 de la Commission

Documentation :

Rapport du Secrétaire général (par. 10)

23. Projet d'ordre du jour provisoire de la cinquante-troisième session de la Commission

Décision pertinente : résolution 1894 (LVII) du Conseil économique et social

Documentation :

Note du Secrétaire général contenant le projet d'ordre du jour provisoire de la cinquante-troisième session de la Commission, accompagné de renseignements sur la documentation y relative

24. Rapport de la Commission au Conseil économique et social sur les travaux de sa cinquante-deuxième session

Décision pertinente : article 38 du règlement intérieur des commissions techniques du Conseil économique et social.

-----